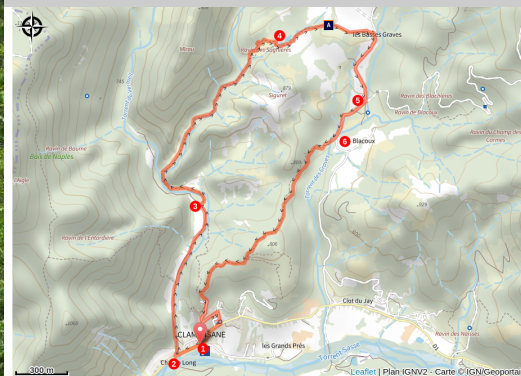


Aqueduc des Sagnières

Clamensane



Aqueduc des Sagnières (RM - CD Alpes de Haute Provence)

Partez à la découverte d'un aqueduc en pierres de tuf à deux arches logé dans le petit vallon des Sagnières. Tout au long de cette randonnée l'eau, omniprésente, vous apportera également une fraîcheur bienvenue lors des chaudes journées estivales.

L'eau est très présente dans cette randonnée. Après avoir traversé la rivière, remonté le long d'un petit vallon vous gagnerez l'aqueduc. Au retour vous découvrirez, aux premières maisons, une fontaine sur trois niveaux complétée d'un bassin, avant de retourner au village par le vallon des Graves.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 6.2 km

Dénivelé positif : 241 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle







Thèmes : Histoire et patrimoine, Lac, cascade et rivière

Itinéraire

Départ : Entrée du village, Clamensane

Arrivée : Entrée du village, Clamensane

Balilage :  PR

1. **Clamensane** (680 m) - Depuis le parking prendre la direction du pont à l'entrée du village puis le traverser.
2.  **Torrent de Vermeil** (680 m) - Prendre les escaliers à droite, arriver sur la piste puis la remonter sur environ 1km ().
3.  - Quitter la piste pour emprunter le sentier qui part à droite et remonter le vallon jusqu'à l'aqueduc.
4.  **Aqueduc des Sagnières** (800 m) - Prendre à droite puis à gauche le chemin qui monte sous les pins. A la jonction avec la piste continuer tout droit en bord de champs. Arrivé au lieu-dit "Les Basses Graves" s'engager sur la route à droite.
5.  **Font Reynier** (845 m) - Continuer à descendre par la route en laissant, à gauche, la piste vers le col de la Croix.
6.  Après le pont sur le ravin des Graves, prendre le sentier qui descend sur la droite et rejoint des zones de robines, puis le village de Clamensane.

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

Sur votre chemin...



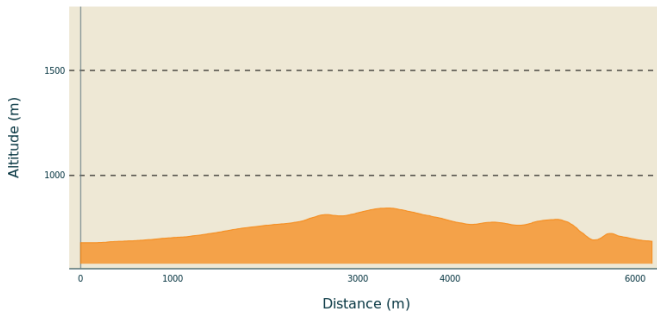
 Culture du chanvre (A)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Ce sentier peut traverser des parcs à chevaux. Penser à toujours refermer les clôtures après votre passage.

Profil altimétrique



Altitude min 680 m
Altitude max 845 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Depuis Sisteron (20 km) suivre la direction de la Baume puis la D951 vers La-Motte-du-Caire. 3 km avant, bifurquer sur la D1 jusqu'à Clamensane.

Parking conseillé

Entrée du village, Clamensane.

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-Bains Cedex
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>

Office de tourisme Sisteron Buëch
1 Place de la République, 04200 Sisteron

sisteron@sisteron-buech.fr
Tel : +33 (0)4 92 61 36 50
<http://www.sisteron-buech.fr/>



Sur votre chemin...



🌿 Culture du chanvre (A)

Le chanvre était cultivé en Provence, mais ce fut dans les Alpes de Haute-Provence (anciennement Basses-Alpes) qu'il fut le plus présent. A la fin XVIIIe siècle, sa culture décline. Sisteron et ses alentours cultivent près de 80 hectares. Les difficultés rencontrées sont, outre le froid et la rareté de l'engrais, le manque d'arrosage et les inondations. D'où l'idée du canal d'arrosage pour augmenter la culture du chanvre. En 1726, Clamensane était un centre important de culture du chanvre avec une production de haute qualité.

Crédit photo : RM - CD Alpes de Haute-Provence